

# Le Registre canadien des lieux historiques

## LE PROBLÈME ET NOTRE SOLUTION

### Le Registre

Le Registre canadien des lieux historiques (le Registre) est le seul répertoire **pancanadien des lieux historiques reconnus**. Il regroupe les lieux reconnus par les autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales.

Depuis plus de 20 ans, il permet au public d'accéder à des renseignements sur plus de **13 500 lieux historiques** et est utilisé par des architectes, urbanistes, ingénieurs, promoteurs immobiliers, éducateurs, chercheurs et Canadiens.

### Le Problème

Le Registre est en péril : sa plate-forme technologique arrive en fin de parcours, et le gouvernement fédéral a choisi de ne plus assurer la prise en charge ni la gestion du système.

#### En l'absence d'un plan de transition, le Canada risque :

- de priver le public à l'accès à un registre national regroupant plus de 13 500 lieux historiques reconnus;
- de fragmenter les données patrimoniales d'importance nationale entre les différentes juridictions; et
- de perdre un point de référence national de longue date pour la compréhension et la gestion des lieux historiques du Canada.

Un sondage national mené plus tôt cette année révèle que plus de 70 % des usagers du Registre le voient comme un outil essentiel sur lequel ils comptent, et qu'une proportion équivalente de Canadiens s'inquiète vivement de son avenir à long terme.

### Notre Solution Proposée

La Fiducie nationale du Canada, en collaboration avec l'Association canadienne d'experts-conseils de patrimoine (ACECP) et ICOMOS Canada, a proposé de transférer la gestion du Registre à la Fiducie nationale du Canada,.

La proposition vise l'octroi d'une dotation fédérale unique afin de financer le transfert, la pérennisation, la modernisation et la gestion durable du Registre, le faisant ainsi évoluer vers une infrastructure culturelle nationale indépendante.

**Le futur Registre offrirait :**

- une technologie moderne et durable;
- des normes de données ouvertes;
- un accès public bilingue; et
- un partenariat significatif avec les peuples autochtones dans le cadre de son développement et de sa gestion continus.

L'approche proposée permettrait de préserver les archives nationales existantes tout en établissant un modèle durable et indépendant pour leur fonctionnement continu, leur modernisation et leur accès public.

